

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE ADMINISTRATIF

Equipe Mobile ASTUS

2025

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

Equipe Mobile ASTUS
21 avenue Gay Lussac
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;

- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle dirigeance associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;*
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
 - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
 - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;°
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP .

II. Présentation du pôle

- Vie du pôle (travaux transversaux, réunions de pôles, développement du numérique, plans d'accompagnements uniques, partenariats ...);
- Plan de formation.

III. Présentation de l'Equipe mobile ASTUS

L'Equipe mobile ASTUS (Accompagnement et Soutien pour Trouver Une Solution) partage les espaces du 21 avenue Gay Lussac à Saint Jean de Braye avec les autres services du Pôle.

L'Equipe mobile ASTUS n'est pas un établissement ou service régit par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. Son fonctionnement s'appuie néanmoins sur les quatre grands principes qui composent cette loi (autonomie et protection des personnes, cohésion sociale, exercice de la citoyenneté, prévention des exclusions et correction de ses effets), et sur les droits fondamentaux que sont : l'exercice des droits et libertés individuels, le respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, le droit du libre choix, le droit à une prise en charge de qualité, la confidentialité des informations.

Le Dispositif est le fruit d'une réflexion menée par les professionnels de l'ADPEP 45 et présenté à l'ARS Centre Val de Loire en février 2020. Ainsi, l'Equipe Mobile ASTUS inscrit ses actions dans l'objectif de proposer une réponse individualisée à chaque personne handicapée, enfant ou adulte, dont la situation le nécessite. Elle contribue à la réalisation du projet de vie des personnes en favorisant le maintien ou l'inclusion sur les dispositifs de droit commun, en permettant l'accès aux droits et à leur mise en œuvre.

🔗 **Fait marquant de l'année 2025 : réécriture de la convention signée avec l'ARS, avec la perspective de nouvelles modalités de fonctionnement articulées autour de la finalité suivante : sécuriser les périodes de transition susceptibles de fragiliser le parcours des personnes en situation de handicap en situation complexe.**

Le public accompagné

- Les jeunes de 16 à 25 ans ;
- Les patients hospitalisés en psychiatrie, en attente d'une prise en charge ESMS ;
- Les personnes handicapées vieillissantes.
- Expérimentation de 2 ans pour les personnes issues d'un parcours migratoire (sans notifications), orientées vers le dispositif par l'équipe socle de la Communauté 360 et les Centres d'Accueils pour Demandeurs d'Asile (CADA).

Le partenariat avec l'Education nationale

- Intervention de l'équipe mobile ASTUS en seconde intention, après mobilisation des ressources internes de l'Education nationale et de l'EMAS.

Les modalités de sollicitation

- Formalisation d'une fiche de saisine
- Sollicitation de l'Equipe mobile par des acteurs de la coordination de parcours (équipe socle C360, PCPE, DAC...)

↪ **Nombre de places autorisées** : travail en file active avec un attendu CPOM de 40 personnes accompagnées par an pour un total d'actes en prestations directes de 868.

IV. Ressources humaines

Indicateurs communs	2025
<i>Nombre de postes vacants</i>	0
<i>Taux d'absentéisme</i>	2%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	23%
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	CNIA = 2 professionnelles en cours de formation TND = 2 professionnelles ressources
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	0

Commentaires : La rotation en personnel correspond notamment à un changement de cheffe de service en septembre 2025 (fin de CDD de la professionnelle recrutée en renfort de 18 mois).

Évolution des effectifs.

L'une des forces notables de l'Equipe mobile ASTUS est la stabilité des professionnels de l'équipe. Depuis sa création en janvier 2022, le dispositif n'a connu qu'un seul mouvement de poste au niveau de l'équipe d'accompagnement (psychologue). Cette stabilité concoure à la qualité et à la bonne continuité de l'accompagnement.

Formations réalisées (en complément de la partie pôle).

En termes de formations, les professionnels de l'Equipe mobile ASTUS bénéficient de temps d'Analyse des Pratiques, un mardi matin par mois, et ont bénéficié des formations suivantes :

Formations	Type de formation	Professionnel(le)s participants
SST	Collective	1 monitrice-éducatrice 1 éducatrice coordinatrice
Accompagnement TSA	Collective	1 monitrice-éducatrice 1 éducatrice coordinatrice
CNIA	Collective	1 monitrice-éducatrice 1 psychologue
Pack sensorialité Dunn 2 PSSM enfants/adolescents	Collectives (mutualisées SESSAD DTP)	1 Psychomotricienne
Photolangage FRAPS	Individuelle	1 Psychomotricienne
Ethique et Handicap	Conférence ERTS	1 monitrice-éducatrice
Accompagnement des personnes avec troubles psychiques	Information / sensibilisation d'1h, animée par une cadre de santé du Pôle bénéficiant d'une expérience en psychiatrie adulte	Toute l'équipe

Implication des équipes (réunions, groupes de travail).

Les professionnelles du dispositif sont investies et force de proposition. Elles participent activement aux échanges lors des réunions d'équipe, favorisant ainsi une mise en synergie efficace des expertises de chacune. Elles s'impliquent également systématiquement aux temps de travail mutualisés proposés sur le site de Gay Lussac, tels que :

- Le « **café qualité** » : réunion mise en place de septembre à décembre 2025, animée par le directeur adjoint.
- Les groupes de travail sur la charte des droits et libertés, et le tableau des partenaires.

En cours de l'année 2025, l'éducatrice coordinatrice a également participé à un Groupe Opérationnel de Synthèse organisé par la MDA, pour une situation auprès de laquelle ASTUS était intervenue.

Les réunions régulières auxquelles participent les professionnelles sont les suivantes :

- **La réunion d'équipe** (2h30 chaque semaine) : elle est animée par la cheffe de service et permet notamment d'échanger et d'élaborer sur l'accompagnement des usagers, de définir les objectifs d'intervention et de coordonner les actions de chacun, d'aborder les problématiques institutionnelles et d'équipe. Cette réunion est un temps de réflexion nécessaire, permettant de prendre du recul et de partager son expérience, action indispensable lorsqu'on intervient à domicile. Ces temps d'échanges permettent également d'appréhender l'utilisateur dans sa globalité pour mieux en comprendre les enjeux et coordonner nos actions. Enfin, ces échanges permettent de « penser » le travail et de mettre du sens dans l'accompagnement.
- **La réunion « éducative »** (2h00 une fois par mois) : temps de travail animé par l'éducatrice coordinatrice en présence des deux monitrices-éducatrices. Il s'agit d'un temps d'élaboration et de réflexion relatif aux interventions éducatives : anticiper la préparation des séances en lien avec les objectifs d'intervention et construire les outils d'accompagnement.
- **La réunion « clinique »** (2h00, environ une fois toutes les 6 semaines) : elle est animée par la psychologue. Il s'agit d'un temps de réflexion et d'élaboration au cours duquel, les monitrices-éducatrices présentent chacune une situation qui nécessite l'appui technique plus spécifique de la psychologue dans le cadre de la compréhension de certains enjeux, de certains mécanismes psychiques mobilisés.

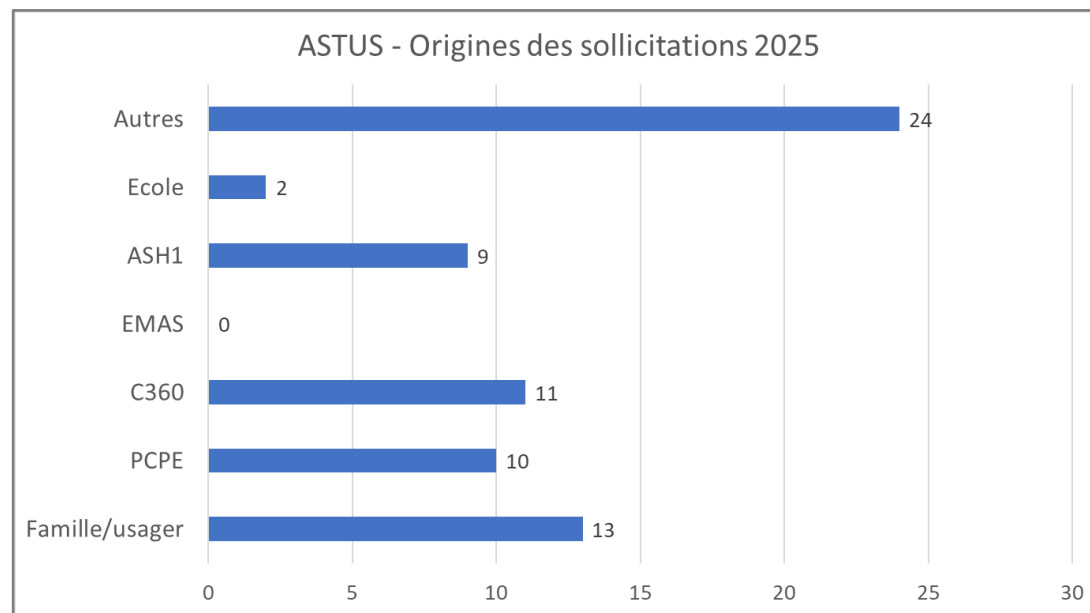
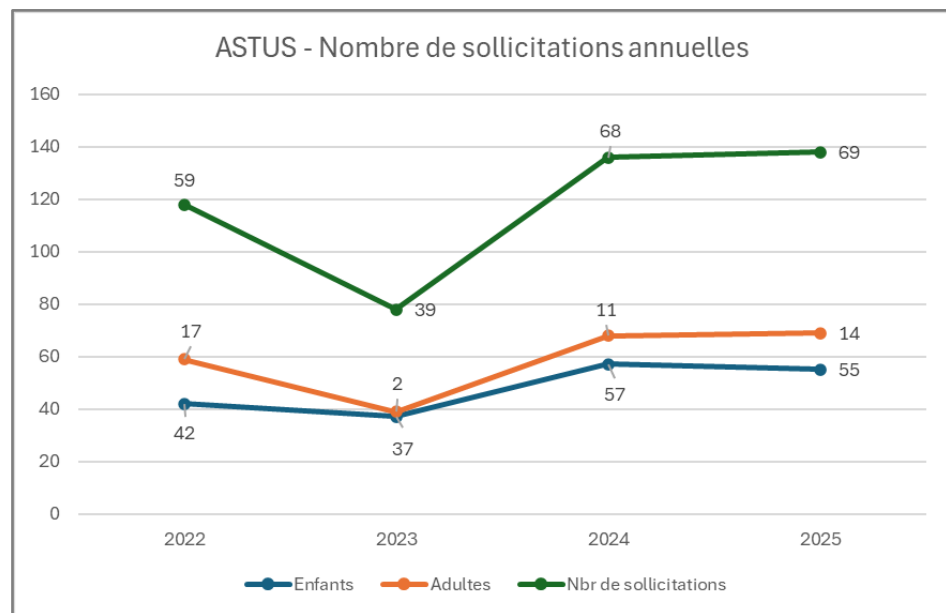
V. Activité et accompagnement des personnes

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2025
Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)	100%
Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA	1
Part des PAP réalisés dans le DUI	Non concerné

Commentaires : une salariée (monitrice-éducatrice) d'ASTUS est positionnée comme formatrice PéVA dans le cadre de l'implémentation sur la MAS la DEVINIÈRE.

Sollicitations



Nous constatons une stabilité de l'activité relative au nombre de sollicitations entre 2024 et 2025, tout comme la proportion du nombre d'enfants et d'adultes parmi ces sollicitations.

Environ 35% des sollicitations proviennent de partenaires tels que :

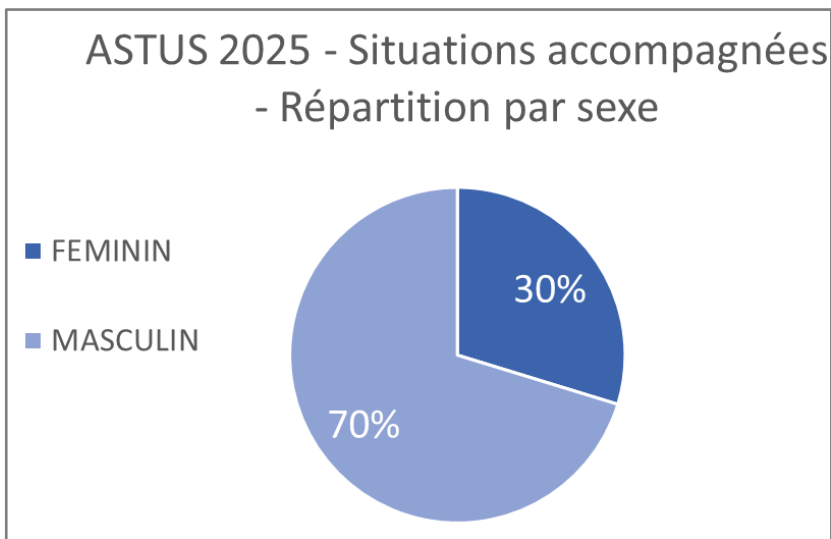
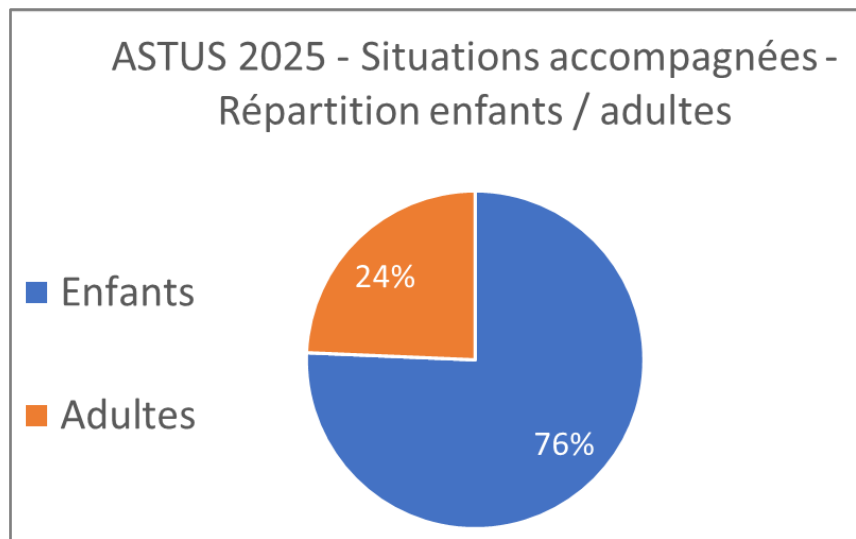
ADS	PMI	AEMO	DAPAD	CCAS	Mission locale	ESMS	Crèche	Cité Carritas	CMPE	ASE/AED
5	5	1	1	1	2	1	1	1	3	3

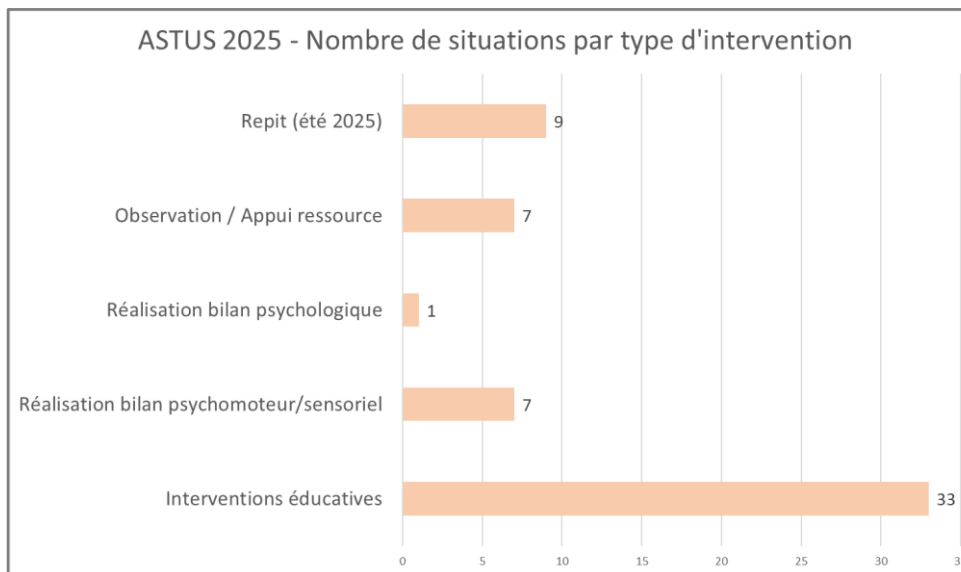
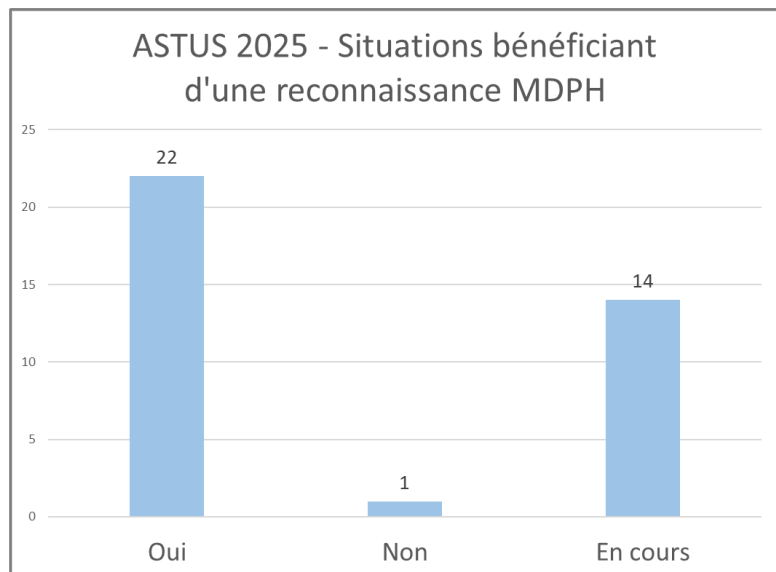
En 2025, aucune sollicitation en provenance de l'EMAS car les demandes d'intervention au sein des établissements scolaires ont quasiment toutes émané du Pôle de l'Ecole inclusive (circonscription ASH-1).

Par ailleurs, le PCPE et la Communauté 360 restent cette année encore des acteurs médico-sociaux travaillant en partenariat étroit avec l'Equipe mobile ASTUS (proximité notamment liée au partage des bureaux, facteur favorisant les échanges et les liens interservices).

Personnes accompagnées

Au cours de l'année 2025, l'Equipe mobile ASTUS a accompagné 37 situations, dont :





Les trois-quarts des situations accompagnées étaient des enfants car l'Equipe mobile ASTUS est aujourd'hui très bien identifié auprès des partenaires travaillant avec ce public.

↳ **Perspective en lien avec la réécriture de la convention avec l'ARS** : l'évolution demandée au niveau du public accompagné (jeunes 16-25 ans, adultes avec troubles psychiques et personnes handicapées vieillissantes) nécessitera la mise en place de formations pour permettre à l'équipe de réajuster ses pratiques. Il sera également nécessaire de faire évoluer les outils (supports d'évaluation et de restitution) afin que ceux-ci soient plus appropriés aux profils de ces nouvelles situations.

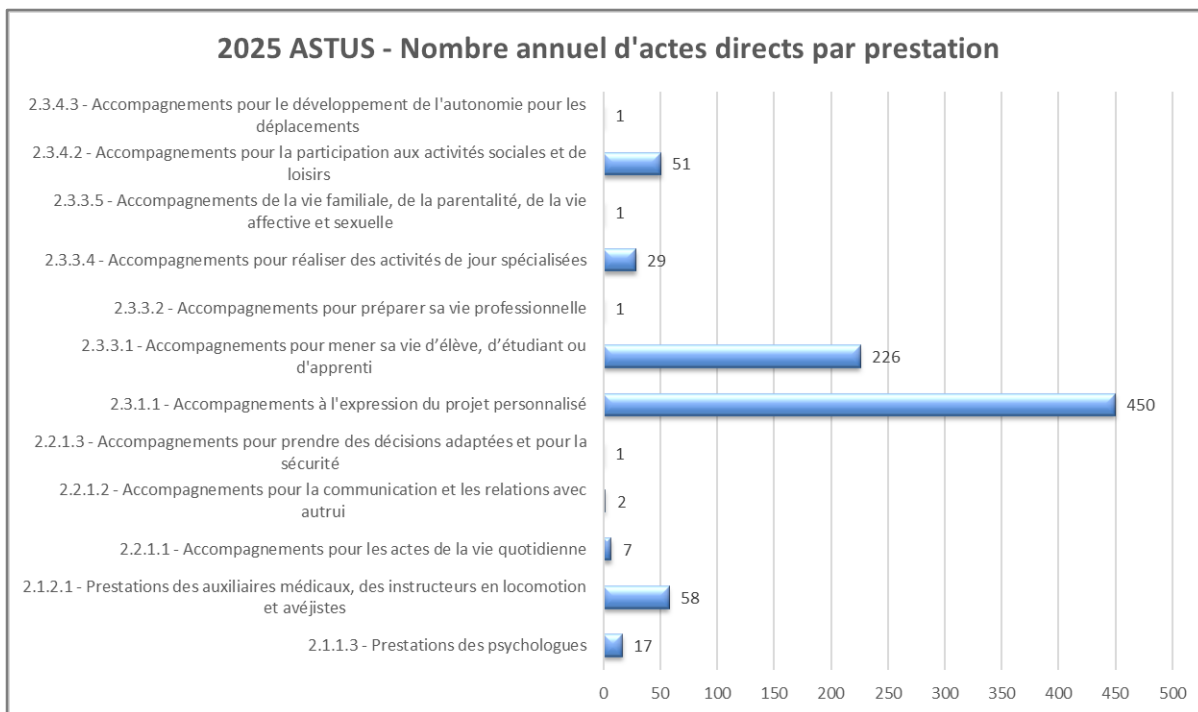
Sur les 14 situations ayant déposé un dossier et en attente d'instruction auprès de la MDPH, 7 concernant des situations d'enfants ou adultes dont la famille est issue d'un parcours migratoire. Dans ce contexte, l'Equipe mobile ASTUS a alors été sollicité pour la réalisation de bilans permettant d'étayer la demande de reconnaissance du handicap et d'apporter un éclairage à l'évaluation de la MDA pour la délivrance des notifications.

↳ **Perspective en lien avec la réécriture de la convention avec l'ARS** : l'Equipe mobile ASTUS identifie la plus-value de maintenir ses interventions auprès de ce public dont la situation administrative et précaire ne permet pas le recours à des professionnels libéraux pour la réalisation de bilans. L'ARS n'a pas retenu cet axe comme étant prioritaire au niveau des actions d'ASTUS mais l'équipe pourra tout de même être mobilisée sur ces situations afin d'impulser l'inclusion de ces personnes auprès de dispositifs de droit commun et ainsi sécuriser leur parcours.

En 2025, l'Equipe mobile ASTUS a renouvelé la mise en œuvre de moments de répit pour les familles au cours de l'été. Cette modalité a ainsi pu profiter à 9 situations (8 enfants et 1 jeune adulte).

Prestations directes

Activité prévisionnelle CPOM	Activité 2025
868 actes directs	844 actes directs



Commentaires :

- **Le calcul des actes 2025 a été réalisé en tenant compte de la procédure associative de l'ADPEP45 en accord avec le guide de la CNSA sur la mesure de l'activité. Ainsi, contrairement aux années précédentes, les actes relatifs à l'agenda de service et les actes d'une durée inférieure à 15min n'ont pas été comptabilisés. Le delta est significatif mais cette diminution par moitié du nombre d'actes s'explique l'activité de l'éducatrice coordinatrice : elle assure quotidiennement des missions de coordination comprenant des actes de courte durée.**

Il est également à noter que les écrits professionnels relatifs aux situations accompagnées n'ont pas été comptabilisés (car non cotés dans Ogirys). Ces écrits pourraient cependant être valorisés dans l'activité car ils représentent aussi une part importante des missions d'ASTUS ; la création des supports visuels, l'élaboration du carnet de route, la rédaction des différents bilans sont des outils essentiels à l'accompagnement individuel.

- **Accompagnements à l'expression du projet personnalisé** : il s'agit des actes réalisés essentiellement par l'éducatrice coordinatrice tels que les relations avec les partenaires en faveur du projet de la personne accompagnée, les relations avec la famille afin de soutenir les demandes et attentes, la formation de l'intervention par la signature du Projet Individuel d'Intervention.
 - **Accompagnements pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti** : l'Equipe mobile ASTUS a mené de nombreuses interventions auprès d'élèves en situation de handicap afin de soutenir leur inclusion en école ordinaire. L'objectif de ces interventions étaient alors principalement de permettre aux professionnels pédagogiques (enseignant et AESH) de mieux comprendre les particularités liées au handicap de l'enfant et de les « outiller » pour adapter au mieux les temps d'accueil en classe. Les adaptations proposées s'appuyaient alors sur les préconisations des bilans déjà réalisés (par le PR-TND ou par des professionnels libéraux ou par la psychomotricienne d'ASTUS).
- ↳ Avec la mise en œuvre des PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité), les interventions de l'Equipe mobile ASTUS au sein des écoles vont progressivement diminuer ; le dispositif ne sera alors sollicité qu'en seconde intention.

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

Actuellement, il n'y a pas d'enquêtes de satisfaction ni d'autres modalités de consultation des personnes accompagnées sur les prestations qui leur sont proposées. Dans ces perspectives, le projet de service élaboré fin 2025 / début 2026 prévoit l'élaboration d'outils plus participatifs, parmi lesquels, pourra figurer un questionnaire de satisfaction à l'attention des personnes accompagnées et/ou leurs familles.

<i>Indicateurs communs</i>	<i>2025</i>
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	<i>100%</i>
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	<i>0</i>
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	<i>0</i>

Commentaires :

L'accompagnement en ambulatoire et transitoire rend difficile la mise en œuvre d'actions de sensibilisation ou de formation auprès des usagers et/ou des représentants légaux. Cependant, **les principes d'autodétermination** et de **pouvoir d'agir** sont au cœur des interventions de l'Equipe mobile ASTUS qui reconnaît chaque personne comme experte de son vécu et actrice de ses choix. La recherche du consentement éclairé, l'expression des choix et des attentes régissent l'action quotidienne des professionnelles.

VII. Qualité et évaluation

Actions mises en place pour l'amélioration continue

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances		4 rencontres entre juin et décembre 2025	4 rencontres « Café Qualité » entre septembre et décembre 2025

Travaux relatifs aux évaluations

L'évaluation HAS prévue au cours du 4^{ème} trimestre 2026 au sein de l'association est une opportunité pour l'Equipe mobile ASTUS car dans le cadre de la mise en place de la démarche qualité, le dispositif bénéficie de la dynamique associative.

Ainsi, sous l'impulsion du directeur adjoint du PAASS, la démarche qualité a été engagée de manière structurée à partir de juin 2025. Elle s'est organisée au travers de la mise en œuvre de différentes rencontres :

	COFIL Qualité	Ateliers Qualité interservices	Café Qualité
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Piloter la démarche qualité ▪ Assurer la cohérence entre les services ▪ Suivre et ajuster le PACQ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la transversalité entre les services et coconstruire des outils supports à l'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser de l'information en lien avec la démarche qualité, à partir de supports vidéo, outils et textes de référence.
Participants	Pilotage par le DA. Participation des CDS.	Animé par un cadre hiérarchique. Participation d'au moins un professionnel par équipe.	Animé par le DA. Participation d'au moins un professionnel par équipe.
Fréquence	1h30 une fois par mois	A chaque vacances scolaires	30 min une fois par mois
Nombre de rencontre en 2025	4 rencontres entre juin et décembre	2 rencontres au cours de l'été	4 rencontres entre septembre et décembre

Perspectives à partir de 2026	Poursuite selon les mêmes modalités.	Maintenir les rencontres mais sans la présence d'un cadre hiérarchique. Les thèmes à aborder feront l'objet d'un questionnaire auprès des équipes.	Evolution par la mise en place d'une réunion qualité sur chaque service, environ 1h30 par mois. L'application opérationnelle s'adaptera à chaque service. Pilotage par le CDS et participation de toute l'équipe.
-------------------------------	--------------------------------------	--	---

↳ Par ailleurs, l'ensemble des cadres de direction du PAASS a bénéficié en mai 2025 d'une formation de 2 jours relative aux nouvelles modalités d'évaluation HAS afin d'engager la démarche d'auto-évaluation dès le second semestre 2025.

Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	0
Nombre d'évènements indésirables	2	2
Nombre d'évènements indésirables graves	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

Commentaires :

Les deux évènements indésirables recensés concernent l'accompagnement à domicile d'un enfant présentant d'importants troubles du comportement. En réponse, la direction a notamment :

- Réorganisé les modalités interventions afin que celles-ci soient réalisées exclusivement en binôme auprès de cet enfant ;
- Sollicité l'intervention d'un cadre de santé bénéficiant d'une expérience en psychiatrie, afin d'étayer la réflexion de l'équipe quant aux réponses possibles à mettre en place en cas de situation de violence exceptionnelle.

Indicateurs communs	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	100%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	0
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	100%

Commentaires :

Depuis 10/2022, les professionnelles de l'Equipe mobile ASTUS bénéficient une fois par mois, à hauteur de 2h30, d'une séance d'analyse des pratiques professionnelles. Ce temps est mutualisé avec l'équipe de l'ESMNE.

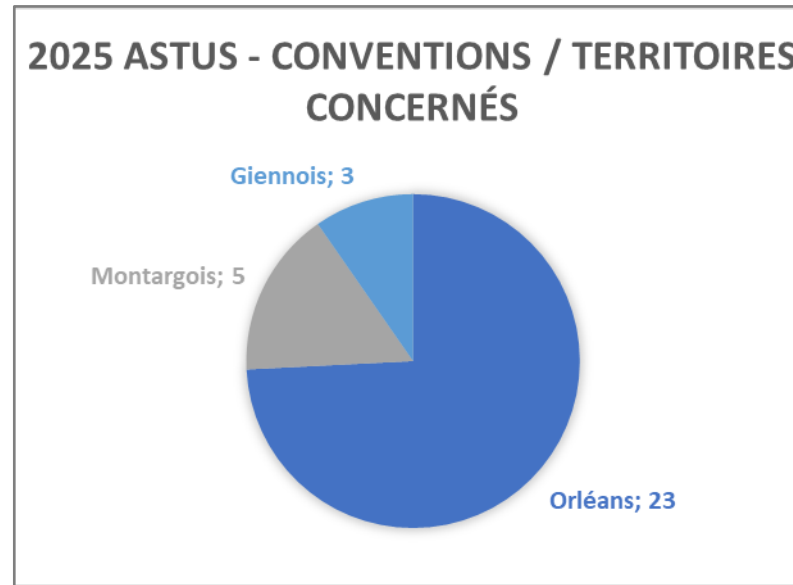
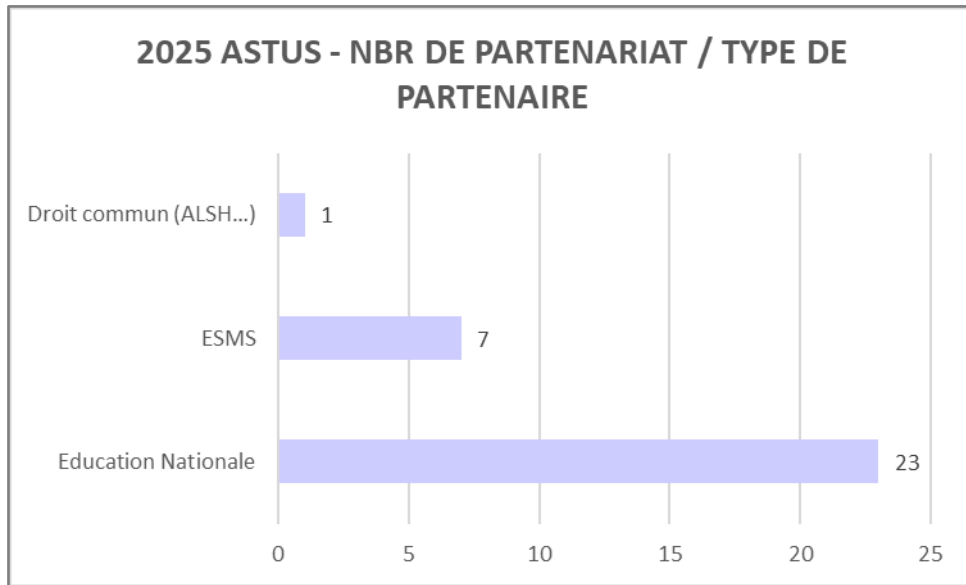
VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

Indicateurs spécifiques	2025
<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	0

Commentaires :

Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif)

Le développement du réseau partenarial représente un axe fort des missions de l'Equipe mobile ASTUS. En raison de son intervention en ambulatoire sur l'ensemble du territoire, il est indispensable pour le dispositif de faire appel aux acteurs en proximité des lieux de vie des personnes accompagnées pour mener leurs évaluations et/ou leurs accompagnements. Ainsi, en 2025, 31 partenariats ont été formalisés :



- 23 conventions ont été formalisées avec l'Education nationale, permettant l'intervention de l'Equipe mobile ASTUS au sein d'établissements scolaires pour soutenir l'inclusion d'élèves en situation de handicap (appui auprès des enseignants et AESH).
- 7 partenariats formalisés avec des acteurs médico-sociaux, dont :
 - 5 partenariats pour soutenir l'accueil en stage au sein d'un ESMS ;
 - 2 partenariats pour une mise à disposition de locaux (salle snoezelen).

Par ailleurs, l'Equipe mobile a participé à 46 rencontres partenariales dont :

Rencontres relatives à une situation individuelle	ESS	8
	EQUIPE EDUCATIVE	7
	RESTITUTION BILAN ECOLE	4
	CONCERTATION	5
	PASSAGE DE RELAIS	5

BILAN DE STAGE	3
GOS	1
RECUEIL DES BESOINS	3
PRESENTATION ASTUS	2
APPUI RESSOURCE	1
INTER-CONNAISSANCE	7
TOTAL	46

Événements sur le territoire



Le 14 juin 2025, l'Equipe mobile ASTUS a participé à « La Nuit du handicap » qui a réuni 13 partenaires, tous secteurs confondus, et rassemblé plus de 700 visiteurs au cours de l'après-midi.

Cet évènement festif, gratuit et solidaire avait pour objectif de mettre en lumière la différence, de sensibiliser le tout public au handicap. A cette occasion, les professionnelles ont animé un atelier sur la communication adaptée.


IX. Synthèse et perspectives

Synthèse du rapport d'activité 2025 :

Depuis sa mise en œuvre en janvier 2022, l'Equipe mobile ASTUS s'est, au fil des années, créée une identité singulière tout en inscrivant son action dans une visée inclusive et participative. Guidée par les principes d'autodétermination et de pouvoir d'agir, l'Equipe mobile place au cœur de ses interventions l'expression des choix et des attentes de la personne accompagnée, développant avec créativité des outils et des supports visuels et accessibles.

L'Equipe mobile ASTUS a également noué de nombreux partenariats au fil de ses actions, lui conférant aujourd'hui une place bien ancrée dans le paysage médico-social territorial.

Bien que l'évènement marquant de l'année 2025 ait été la réécriture de la convention signée avec l'ARS, il convient également de souligner les éléments d'activité suivants :

- 
- Nombre de sollicitations stable entre 2024 et 2025, avec une légère diminution du nombre de personnes accompagnées (37 au lieu de 40);
 - Des interventions toujours majoritairement en faveur des enfants, porteurs pour la plupart d'un TND ;
 - De premières interventions auprès de personnes (enfants ou adultes) avec trouble(s) psychique(s), sans déficience intellectuelle ;
 - Un réseau partenarial solide et structuré, en faveur notamment des interventions au sein des établissements scolaires ;
 - Le lancement de la démarche qualité avec notamment, un travail amorcé sur l'élaboration et la mise en œuvre du DIPC.

Perspectives 2026 :



L'évolution de l'équipe mobile ASTUS, telle que présentée dans le projet de service récemment élaboré, s'inscrit dans les transformations actuelles du secteur médico-social visant à renforcer l'inclusion, la fluidité des parcours et la personnalisation des accompagnements. L'équipe est aujourd'hui amenée à intervenir auprès d'un public aux besoins de plus en plus diversifiés et complexes, nécessitant des réponses souples et adaptées aux situations rencontrées dans les environnements de vie des personnes.

Les perspectives liées à ces évolutions, déclinées sur 3 ans afin de s'articuler avec le CPOM, comprennent 3 grands axes :

- La « vulgarisation » de l'accompagnement, par la création de supports simplifiés et accessibles ;
- L'élaboration d'outils plus participatifs, par la création de support favorisant l'expression des choix et des attentes des personnes accompagnées et la personnalisation de la mise en forme de ces supports ;
- Le développement des compétences en lien avec les nouveaux profils des personnes accompagnées.

Le développement des partenariats constituera également un levier essentiel, tant pour sécuriser les parcours et favoriser des réponses coordonnées avec les secteurs sanitaire, social, médico-social et de droit commun, que pour permettre une montée en compétences des professionnelles d'ASTUS.

L'équipe mobile ASTUS prévoit enfin de renforcer sa fonction d'appui ressource auprès des professionnels et des structures du territoire, en apportant expertise, soutien et sensibilisation face aux situations complexes.

L'ensemble de ces évolutions continuera de s'inscrire dans une démarche éthique fondée sur la promotion de la bientraitance, le respect des droits des personnes accompagnées et le soutien à leur pouvoir d'agir dans la construction de leur parcours de vie.